



APICy
Association des Piétons et
Cyclistes du Pays de Gex

APICY
chez P. Quaglia
99 rue du Père Adam
01210 Ornex

Aux maires des communes concernées
Au président de la CAPG
Au président du département de l'Ain

Ornex, le 13 mai 2020

Concerne : aménagements cyclables provisoires urgents

Madame, Monsieur,

Lors de la sortie du confinement, certaines règles visant à ne pas propager le virus devront être adoptées par nos concitoyens, et, tout particulièrement, un **respect des distances** entre les individus. En outre, après de nombreuses semaines de sédentarité, avoir une **activité physique** permettant de retrouver la forme se fait sentir.

Pour les déplacements, ni l'utilisation des transports en commun qui vont subir une désaffection -notamment aux heures de pointe- ni le covoiturage ne pourront répondre à ces contraintes. En outre, la solution d'un recours excessif à la voiture individuelle conduirait à une augmentation de la pollution (« facteur aggravant » pour la propagation du virus) et ne permettrait pas l'activité physique.

La marche et le vélo peuvent répondre à tous ces besoins à condition que les pouvoirs publics nous en donnent les moyens. La majorité de la population dispose d'un vélo mais ne l'utilise pas du fait d'un sentiment d'insécurité dans le trafic motorisé. Un saut qualitatif des aménagements cyclables sur le territoire est nécessaire pour encourager sa pratique !

Rééquilibrer l'espace public au profit des modes actifs

80% de l'espace public est actuellement dédié à la voiture alors que les besoins de se déplacer à pied et à vélo seront extrêmement forts au moment du déconfinement. Des villes, tout d'abord à l'étranger (Bogota, New York, Mexico, Berlin...) puis en France (Paris, Montpellier, Rennes, Grenoble, Lyon, Lille...) ont décidé de mettre en œuvre un [urbanisme tactique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Urbanisme_tactique)¹, c'est-à-dire un urbanisme provisoire, évolutif et réversible qui permettra aux cyclistes et piétons de se déplacer sur des axes directs plus facilement et avec plus de sécurité tout en préservant la distanciation

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Urbanisme_tactique

physique suffisante pour contrer une éventuelle contagion, tant avant qu'après le 11 mai.

Le gouvernement encourage les déplacements à vélo

La [presse](#)² a fortement relayé ces décisions en phase avec cette nécessité urgente et inédite. Le Gouvernement a débloqué 20 millions d'euros pour donner un coup de pouce à la réparation des vélos à partir du 11 mai et financer ces aménagements. Le CEREMA a également édité hier une [plaquette](#)³ pour détailler la mise en œuvre de ces aménagements provisoires.

Et chez nous dans le Pays de Gex ?

Dans la perspective d'un délaissement des transports publics, il faudra s'assurer que le report modal s'effectue vers le vélo et non pas vers les transports individuels motorisés. Pour cela, les deux axes desservis par les très fréquentées lignes F et 68 nous semblent particulièrement critiques. La mise en place d'un itinéraire sécurisé continu est une condition sine qua non pour tout report depuis le bus vers les mobilités douces.

Certains tronçons sont déjà réalisés, mais ne sont pas encore connectés entre eux, il faut absolument le faire avec des aménagements provisoires.

Alors **encourageons les déplacements à vélo** ! Profitons du fait qu'il y a moins de circulation pour faire installer des pistes provisoires sur la chaussée en réduisant la place accordée à la voiture.

Notre association a préparé une liste d'axes que nous avons identifiés comme étant aménageables rapidement, et qui permettraient de donner rapidement une certaine cohérence aux sections d'aménagements cyclables existant actuellement dans le Pays de Gex. Vous verrez que plusieurs propositions visent à relier les tronçons actuellement discontinus de la nouvelle véloroute Gex-Ferney en cours de réalisation mais qui ne sera pas finie avant de très longs mois. Ces aménagements provisoires prennent là tout leur sens. D'autres aménagements (liaison Prévessin – route de l'Europe, sécurisation de la traversée du rond-point de l'Europe ou liaison tunnel de l'aéroport – entrée Ferney) sont demandés depuis longtemps. L'occasion est idéale d'y mettre des aménagements provisoires en attendant leur réalisation définitive.

Vous trouverez la liste de ces axes dans le tableau en annexe 1. Nous les avons également représentés sur une carte en ligne disponible à cette adresse: https://umap.openstreetmap.fr/en/map/propositions-amenagements-rapides-apicy_455855

En annexe 2, nous avons proposé un aménagement pratique sur deux des tronçons que nous demandons d'aménager, à titre d'exemple.

² <https://actuvelo.fr/2020/04/18/deconfinement-repenser-les-rues-pour-tenir-compte-des-imperatifs-de-distanciation-physique/>

³ https://www.au5v.fr/IMG/pdf/amenagementscyclablesprovisoires-vf_cerema.pdf

Dans la mesure de nos ressources, nous sommes à votre disposition pour vous expliquer nos demandes et voir dans quelles mesures elles peuvent être mises en place rapidement.

En vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

Courrier adressé aux maires des communes concernées (voir tableau en annexe), ainsi qu'au président de la CAPG et du département.

Copie par courriel à : FUB, AF3V

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Quaglia', with a large, sweeping flourish above it.

Philippe Quaglia, président

Association des Piétons et Cyclistes du Pays de Gex, membre de la FUB (www.fub.fr) et de la ligue contre la violence routière (<https://violenceroutiere.fr/w/>)

Email : info@apicy.fr

Web: www.apicy.fr

Facebook: www.facebook.com/apicy

Diaspora: <https://joindiaspora.com/u/apicy>

Mastodon: <https://framapiaf.org/@APiCy>

Annexe 1: tableau des aménagements demandés

Commune	Voie	Description
Cessy	RD1005, entre Bricorama et Coluryt	Rétrécir les voies, pour faire une piste cyclable. (Permet de joindre Gex via Cessy, depuis les parties de véloroute déjà existantes)
Ferney-Voltaire	RD1005, entre RD35 et route de Colovrex (entre les 2 rond-points avant la douane)	1. Réserver la voie de droite aux bus/vélos (dans les deux sens) 2. Réduire la vitesse à 30 . Ou au moins une des mesures ci-dessus
Ferney-Voltaire	RD1005 contournement du centre-ville, entre RD35 et le rond-point St.Vincent	La voie est très large, on peut créer une piste/bande cyclable dans les deux sens. Si c'est trop difficile de faire en haut, à cause des travaux, au moins la partie basse, entre Place du Jura et rue de Versoix.
Ferney-Voltaire	rue de Genève	Rendre rue de Genève unidirectionnelle vers centre-ville, comme est déjà le cas tous les samedis, avec un contre-sens cycliste. (Ou étendre la zone 30, pour que le contre-sens cycliste soit implicite.) Ceci donnerait plus de sécurité aux cyclistes, et réduirai fortement la circulation Grand'Rue, sans que ça gêne l'accès aux commerces.
Ferney-Voltaire	Chemin de Collex, entre av. Voltaire et chemin du Levant	Rue en sens unique : Limitation de vitesse à 30 km/h et ajouter un contre-sens cyclable (utilisé par les lycéens)
Ferney-Voltaire	entre centre technique FV et Colovrex (CH)	Améliorer le revêtement du chemin existant, (gravier ou autre) sur 50m suffit pour joindre notre véloroute au réseau suisse. (Itinéraire régionale suisse #50)
Ferney-Voltaire/Prevessin-Moens	RD35, entre Leclerc et GammVert	Rétrécir les voies, pour faire une piste cyclable. C'est la seule façon d'aller entre Leclerc et Prevessin, et au-delà. Ça donne aussi accès à la douane de Mategnin, pour le cas où le chemin vers le rond-point des anneaux soit interdit.
Ornex/Versonnex	Maconnex-Bois-Chatton, le long de la frontière	En attendant la future véloroute Maconnex-Divonne, améliorer le chemin qui longe la frontière, entre Maconnex et Bois-Chatton. (Ceci est fait en partie dans la commune d'Ornex, Versonnex n'a rien fait.) Ceci n'exige qu'un peu de gravier très facile à faire. Il faut aussi faire pareil sur quelques mètres devant le CERN de Versonnex.
Prevessin-Moens	RD35, entre Prevessin et le CERN (rte de l'Europe)	Rétrécir les voies, pour faire une piste cyclable bidirectionnelle au nord de la D35. Ceci permettrait aux lycéens d'aller au lycée du St Genis. Ceci a longtemps été voulu par la maire. Indispensable pour rejoindre la piste cyclable de la route de l'Europe en sécurité
Saint-Genis-Pouilly - Thoiry	Rue de Gex, rue de Lyon, Ave du Mont Blanc, Chemin du pré-Jacquet	Faire une liaison cyclable entre Saint-Genis-Pouilly et Thoiry via Val Thoiry
Segny	RD1005, à travers le centre de Segny	En attendant la véloroute, étendre la limite 30 à toute la traversée du village.
Segny	rte de Versonnex, entre RD1005 et ch du Milieu	Reduction de vitesse, pour permettre d'aller à Cessy/Gex, via les chemins agricoles.
Segny	RD1005, entre sortie Ornex et magasin Kona Cycle	Rétrécir les voies pour faire une piste cyclable, permettant de rejoindre les sections déjà existantes de la véloroute Ferney-Gex
St.Genis-Pouilly	Rd-point Porte de France	Réduire la vitesse du bras nord (venant de Prevessin) à 50km/h. C'est le bras le plus important (pour les cyclistes) de ce rond-point, mais c'est le seul bras où la limite de vitesse est à 70 km/h. Il faudrait aussi séparer les deux voies automobiles, pour permettre aux piétons et cycles de traverser en deux temps, nous avons déjà vu ça avec de département, il y a la place, et un aménagement léger peut être réalisé à faible coût (voir notre courrier du 11 mars dernier, resté sans réponse: https://www.apicy.fr/wp-content/uploads/2020/03/20200228_CourrierDA13%A9partement.pdf)

Annexe 2: propositions aménagements

Route départementale - RD 1005



Illustration 1: Tronçon entre le giratoire route de Meyrin / D1005 et D1005 / Chemin de Colovrex

Route départementale – D35



Illustration 2: Tronçon de la RD35 entre les magasins Leclerc et GammVert (Marquage de deux bandes latérales pour la mobilité douce sans le marquage médian avec la limitation de la vitesse à 50km/h)